



Montréal, le 1<sup>er</sup> avril 2009

Madame Line Beauchamp  
Cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet hydroélectrique de la Courbe du  
Sault sur la rivière Sheldrake**

---

Madame la ministre,

Relativement au projet susmentionné, la présente a pour objet de vous demander de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il tienne une audience publique au terme de la période d'information et de consultation publique actuellement en cours pour le projet hydroélectrique de 25 MW sur la rivière Sheldrake.

Ce projet est actuellement développé par la Société d'Énergie Rivière Sheldrake (S.E.R.S.), société à être créée, qui regroupe en partenariat la MRC de Minganie, les Innu d'Ekuanitshit et le Groupe Axor inc.

La S.E.R.S. est confiante de voir ce projet remplir les trois conditions essentielles à sa réalisation, soit être rentable, être acceptable du point de vue environnemental et être accueilli favorablement par les communautés locales. À cet égard, la S.E.R.S. souhaite maintenir, tout au long du processus d'autorisation, le climat de transparence et de coopération créé avec la population régionale depuis le début du projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Bertrand Lastère  
Vice-Président, Division Énergie  
Groupe Axor Inc.

cc : Pierre Cormier, préfet de la MRC de Minganie  
Jeannot Boudreau, maire de Rivière-au-Tonnerre  
Jean-Charles Piétacho, chef du conseil des Innu de Mingan